

## COMMÉMORATION DES INONDATIONS DU 3 OCTOBRE 2015

### DISCOURS DE GUILAINE DEBRAS – MAIRE DE BIOT

Lundi 3 octobre 2016

Monsieur l'adjoint représentant le sénateur-Maire de Valbonne

Monsieur l'adjoint représentant le député-Maire de Villeneuve Loubet

Monsieur le Vice-Président du CD 06 et 1<sup>er</sup> adjoint de la Ville d'Antibes

Madame la Conseillère départementale,

Monsieur le Maire de Mouans-Sartoux

Monsieur le Maire de Chateauneuf

Monsieur le Maire d'Opio

Monsieur le Maire de Bar-sur-Loup,

Monsieur le Maire de Cipières

Monsieur le Maire de Courmes,

Monsieur le Maire de Conségudes

Mesdames, messieurs les élus

Monsieur le Lieutenant de la gendarmerie de Valbonne

Monsieur le lieutenant de la caserne des pompiers de Biot et son adjoint

Madame le proviseur du lycée Simone Weil

Messieurs les agents techniques de la commune de St Laurent du var

Mesdames et messieurs de l'Harmonie Antiboise

Mesdames, Messieurs,

Chers Biotoises et Biotois,

Dans la soirée du 3 octobre 2015 : il y a un an jour pour jour, un phénomène météorologique qualifié d'exceptionnel et d'imprévisible par Météo France s'est abattu sur notre département. Comme Mandelieu, Cannes, Biot a été une des communes les plus touchées par des inondations d'une rare violence qui ont précipité nombre de nos citoyens biotois dans des situations individuelles terribles.

Des vies ont été enlevées, 3 ici à Biot et 17 autres dans le reste du département.

Je vous convie à associer nos premières pensées à ces victimes, à leurs familles, à leurs

proches et à leur souhaiter beaucoup de force et de courage dans le long chemin de deuil.

Je vous invite à observer une minute de silence en leur mémoire.

*(Minute de silence)*

Cette catastrophe d'une violence inouïe nous lie tous à jamais, dans le traumatisme collectif et individuel que nous avons subi.

- Traumatisme indicible car certains se sont vus mourir.
- Traumatisme émotionnel dans la perte de ses biens dont tous ces menus objets qui font la mémoire de notre vie.
- Traumatisme économique pour nos entreprises, nos verriers touchés.
- Traumatisme patrimonial car un an après la catastrophe, les sinistrés biotois voient leur maison, souvent leur seul bien, menacé de perdre toute valeur.
- Traumatisme collectif enfin car la toute la commune depuis un an panse ses plaies tout en maintenant la continuité du service public.

Quelques chiffres : 951 dossiers de sinistre, 1/4 de la population biotoise touchée, près de 130 entreprises sinistrées.

Mais nous n'avons jamais été seuls dans cette terrible épreuve. La force de la réaction a été d'égale ampleur : une mobilisation solidaire sans précédent s'est levée. Grâce à cette mobilisation, ce drame a pu être quelque peu atténué. Les citoyens se sont rassemblés, au nom de la fraternité et de la solidarité **et à Biot, nous savons ce que la solidarité signifie.**

Face à ce drame qui a frappé notre commune, nous avons pu compter sur le courage, le professionnalisme exceptionnel des forces de sécurité civile nationale et départementale (Pompiers, sapeurs forestiers du département, gendarmes), la générosité des employés municipaux, des collectivités de toute la France, des élus, des citoyens bénévoles.

Je salue particulièrement, la réactivité des forces de sécurité et des services de sécurité civile qui a permis d'organiser très rapidement les opérations de secours, d'évacuer les personnes en danger, de ravitailler ceux qui souhaitaient rester chez eux. C'est ça la France, un pays qui sait, dans des situations extrêmes, être au plus près de sa population pour la protéger et la secourir.

Je remercie à nouveau :

- les associations caritatives avec l'emblématique Croix Rouge, et ses bénévoles : Renée, Hichem, Cécile... dont le travail remarquable a été salué au niveau national
- les forces techniques départementales, Force 06 notamment qui a fait bien plus que son devoir pour Biot

- les très nombreux bénévoles, des anonymes venus spontanément de toute part pour prêter main-forte et aider tous ceux qui étaient plongés dans la détresse. Ils se sont mobilisés sans relâche pendant des semaines,
  - et nos agents municipaux ainsi que mes collègues élus qui ont donné tout leur temps, toute leur énergie pour les Biotois dans la détresse.
- Grâce à l'effort conjugué de tous, chaque acte, chaque geste, chaque attention, de chaque personne engagée ont compté.

Cette gestion de crise qui nous a tant mobilisés, tous main dans la main **pour et avec** les sinistrés, restera marquée à jamais dans nos esprits. Dans ce drame souvenons-nous positivement aussi de cela : **la générosité, la solidarité, l'altruisme sont des fondamentaux dans ces situations dramatiques, n'oublions pas de les mettre en œuvre dans notre quotidien.**

Un an après, il n'est pas étonnant que les blessures soient encore à vif parce que les plaies sont longues à panser : les sinistrés ont affronté tout au long de ces derniers mois des difficultés de toutes sortes dans un long marathon éprouvant auprès des assurances et des administrations. Les services communaux les accompagnent. Il faudra du temps pour retrouver une nouvelle sérénité, cette reconstruction sera longue. En cela je tiens à saluer particulièrement **notre CCAS** qui en plus de ses autres missions sociales qu'il n'a jamais réduites, a eu en charge, l'hébergement et le relogement des sinistrés. Véritable lieu de la solidarité et du partage, il a géré et gère encore régulièrement et inlassablement la distribution des dons. Là aussi la générosité a été à la hauteur du drame : nous avons reçu à ce jour 147 715 €, dont 97 000 € ont été reversés pour l'instant à 87 familles.

Aujourd'hui, le 3 octobre 2015 a définitivement fait évoluer la conscience du risque inondations. Le défi aujourd'hui, est celui de mieux protéger les personnes et les biens, en tirant les leçons de cette catastrophe et en déterminant les moyens pour réduire la vulnérabilité de nos communes.

A Biot, la gestion de prévention des inondations doit se gérer principalement au-delà des limites communales. A la CASA, cela est acquis, la communauté d'agglomération prendra la compétence du risques inondation en 2017. Je rappelle qu'en septembre 2015, déjà, les citoyens du CDD de la CASA avaient présentés à ce sujet un travail de grande qualité qui avait été adopté par le bureau des Maires.

La CASA n'est pas qu'une entité administrative, c'est aussi un lieu de solidarité entre les communes. J'en veux pour preuve la présence de mes collègues Maires et Élus représentant les communes de « l'amont » du bassin versant de la Brague et de son affluent la Valmasque. Ils sont à mes côtés en ce jour de commémoration mais je peux vous dire qu'ils sont aussi aux côtés des Biotois quand nous débattons des enjeux primordiaux de la gestion du ruissèlement et de la retenue des eaux sur leurs communes respectives pour éviter que l'eau ne monte trop vite dans la plaine inondable de la Brague.

Je les remercie de m'accompagner dans les actions et les travaux que je conduirai aux côtés de Jean Leonetti notre président.

Autre difficulté, les services de la DDTM nous ont présenté le 12 septembre dernier : le porter à connaissance de l'aléas inondation sur le territoire de Biot. Je me battrai jusqu'à ce qu'il nous soit proposé une cartographie des risques, acceptable pour le patrimoine des Biotois et le développement de la commune.

Je vous le disais tout à l'heure, nous savons qu'un tel cataclysme se reproduira, personne ne nie, aujourd'hui, les changements climatiques. Nous savons que la fréquence des phénomènes pluvieux violents va augmenter. Cela nous oblige à considérer aujourd'hui, les risques naturels comme des réalités susceptibles de perturber notre vie. L'avenir de notre territoire dépendra de notre capacité à composer avec la nature. L'idée est d'accepter de vivre avec ces risques pour que de tels événements hors normes et difficilement évitables aient le moins de conséquences graves possible. **La préparation à la gestion de crises est alors essentielle et se doit d'être partagée.** Elle incombe certes aux pouvoirs publics mais également à chaque citoyen, à chacun d'entre nous.

Des mesures de prévention et de protection sont engagées dans de nombreux domaines de l'action communale biotoise: nouveaux moyens d'alerte... nouveau DICRIM, révision du PLU, ateliers pédagogiques sur la Culture du risque.... Cependant, **il appartient aussi à chacun d'être le propre acteur de sa sauvegarde.** Vous êtes en effet le premier acteur de la sécurité civile. L'harmonisation des actions et l'émergence d'une véritable conscience collective, d'une réelle culture permettront de réduire une part importante des risques et d'en limiter les conséquences négatives.

Pour terminer, résolument optimiste, je veux dire combien cette catastrophe a fait émerger ce qu'il y a de meilleur en nous. Il paraît que dans ces moments extrêmes, on voit la vraie nature des gens. Et bien, je suis heureuse et fière de voir qu'ici, à Biot, personne n'a oublié une des valeurs fondamentales qui cimentent notre société : la solidarité et l'attention à l'autre.

Car, Biot est aussi une ville Fraternelle, un lieu unique de VIE et d'initiatives qui se veut Résiliente et battante ! C'est ainsi que les 7, 8, et 9 octobre prochains, en collaboration avec l'association « Biot s'Honore » nous vous invitons tous à partager des moments de convivialité musicaux. En effet, des musiciens nous font un don : donner aux Biotois, sinistrés et bénévoles ce qu'ils savent faire de mieux : de la musique parce que la culture partagée est un des meilleurs moyens pour se reconstruire.

Stendhal écrivait en 1815 : « *La bonne musique ne se trompe pas, et va droit au fond de l'âme chercher le chagrin qui nous dévore.* »

Se reconstruire, c'est aussi acquérir et renforcer sa Culture du Risque : des ateliers pédagogiques seront proposés avec les pompiers, la Croix Rouge, le CCAS, l'ASEB-AM (Association pour la Sauvegarde de l'Environnement du Bassin Versant de la Brague et des Alpes Maritimes) ainsi que des expositions en salles d'exposition municipales....

Enfin, j'invite toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la remise en état de la commune et qui ont contribué à reconforter les sinistrés, à nous rejoindre le dimanche 9 octobre à midi pour partager le verre de l'amitié avant un pique-nique géant qui aura lieu ici-même à l'Espace des Arts et de la Culture. Retrouvons-nous tous ensemble avec notre pique-nique, en mémoire de ces instants si précieux, en ce lieu, qui a vu aussi de belles rencontres en octobre dernier...

Le 3 octobre 2015 a changé à jamais nos vies, ce sera une date de l'histoire de Biot. Se reconstruire, oui, mais nous savons que rien ne sera plus comme avant.

Dans cette forte volonté d'aller de l'avant, je vous invite à garder en mémoire et à cultiver le mot de notre devise nationale le plus fort et le plus doux pour unir les gens et construire la paix : **Fraternité**.

Je vous remercie

Guilaine DEBRAS

Maire de Biot